

Classe d'usage 33 - Commercial élevé



DESCRIPTIF TYPE



Revêtement de sol textile tufté en dalles

Fourniture d'un revêtement de sol textile tufté, bouclé structuré constitué de fibres 100 % polyamide 6.6 Invista Antron et "Teintées masse", en dalles plombantes 50 x 50 cm, de type Tessera mix.

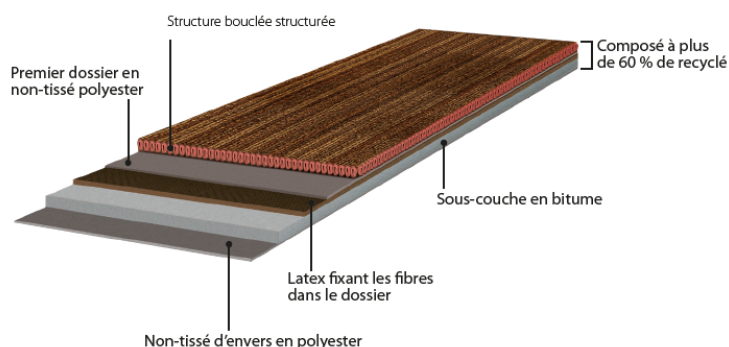
Les dalles pourront être posées de manière aléatoire pour une réduction des chutes de pose et une pose facilitée.

Il associera une très bonne résistance au trafic (nombre de tuft de 199 750 /m² (+ 10 %)) et une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée $\Delta L_w = 26$ dB.

Il sera antistatique bureautique et adapté pour pose dissipatrice.

En fin de vie, Tessera mix sera 100% valorisable.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).



MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose :

Pose poissante ou collée : mise en œuvre et type de colle (type 541 eurofix anti slip) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.1. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints vifs

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation du support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Tessera mix
Epaisseur totale	6,5 mm (± 10 %)
Masse surfacique totale	4 155 g/m² (± 10 %)
Efficacité acoustique au bruit de choc	$\Delta L_w = 26$ dB
Absorption acoustique	$\alpha_w = 0,15$ (H)
Réaction au feu	B_f-s1* n°25/08584V/02/18 (BTGG)
Classification selon NF EN 1307	Classe 33 - Commercial élevé

* Satisfait à la réglementation M3

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Taux d'émission de TVOC < 100 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
- Répond à la démarche HQE, LEED et BREEAM
- Labellisé BRE et GUT
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B); conforme au règlement européen REACH
- Plus de 61,5 % du poids total du produit comprend des matériaux recyclés.
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). (2) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.